

Weicon GmbH

Date de révision: 08.11.2009

Révision-No.:

1,00

Plast-o-Seal Joint d'étanchéité universel

7619-0042

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Plast-o-Seal Joint d'étanchéité universel

Désignation commerciale

30000

Utilisation de la substance/préparation

Materiaux d'étanchéité

Identification de la société productrice

Fabricant

Weicon GmbH

Königsberger Straße 255

D-48157 Münster

Téléphone: +49 (0) 251 9322 - 0

Téléfax: +49 (0) 251 9322 - 244

e-mail: info@weicon.de

Internet: www.weicon.de

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

Fournisseur

WEICON Inc.

20 Steckle Place, Unit 20

Kitchener, Ontario N2E 2C3

Téléphone: 519 896 5252

Téléfax: 519 896 5254

e-mail: info@weicon.ca

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 0 11 49 178 433 74 34 (CONSULTANK Lutz Harder GmbH)

2. Identification des dangers

Classification

Préparation non dangereuse selon la directive 1999/45/CE .

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique (Mélange)

Une préparation non-dangereuse.

Information supplémentaire

Bien que le produit ne soit pas soumis à étiquetage, nous recommandons d'observer les consignes de sécurité

4. Premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever mécaniquement tout de suite.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée

Sable

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde et dioxyde de carbone.

Oxyde d'azote (NO_x)

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Refroidir par vaporisation d'eau les zones menacées.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Les méthodes de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Information supplémentaire

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Weicon GmbH

Date de révision: 08.11.2009

Révision-No.:

1,00

Plast-o-Seal Joint d'étanchéité universel

7619-0042

Protection respiratoire

Non demandé sous utilisation appropriée.

Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: Polychloroprène, 0,6 mm, 480 min, 30 min., par ex. gants de protection <Camapren> de la société www.kcl.de

Protection des yeux

Non demandé sous utilisation appropriée.

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique: Pâteux
Couleur: Bleu
Odeur: Légèrement perceptible

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Testé selon la méthode
pH-Valeur (à 20 °C):	env. 5 - 6
Modification d'état	
Point d'éclair:	> 260 °C
Pression de vapeur: (à 20 °C)	<0,03 hPa
Densité (à 20 °C):	1,12 g/cm ³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	0,6 g/L
Viscosité dynamique: (à 25 °C)	1000000 - 1600000 mPa·s Visc. Brookfield

Autres données

Température d'inflammation: >380 °C

10. Stabilité et réactivité**Matières à éviter**

Réactions avec les acides forts et les alcalis.
Des oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone.
Oxydes d'azote (NO_x)

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

DL50/orale > 5000 mg/kg Rat

Effets corrosifs et irritants

Irritation dermique = Non irritant.
Irritation des yeux = Non irritant.

Données empiriques sur l'action sur l'homme

Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

12. Informations écologiques

Information supplémentaire

Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Si possible le recyclage est préférable l'élimination

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Les récipients vides peuvent être recyclés. Si non, éliminer selon les règlements locaux.

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

Canadien TMD

Appellation réglementaire

non réglementé

Transport terrestre (ADR/RID)

Nom d'expédition

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Information supplémentaire

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

15. Informations relatives à la réglementation

Réglementation canadienne

Inventaire LIS/LES

Tous les composants sont sur la LIS.

SIMDUT catégories

SIMDUT: non réglementé

16. Autres informations

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)